



RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Objectifs du Séjour

- Le séjour est un moment de découverte, d'apprentissage et de socialisation dans un environnement sécurisé.
- L'organisation respecte la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et assure l'encadrement et la sécurité des enfants.

Encadrement

- Une équipe qualifiée encadre les enfants.
- Les animateurs sont responsables de la sécurité, du bon déroulement des activités et du respect des règles.

Vie collective

- Respect et bienveillance : chaque enfant doit respecter les autres participants et le personnel.
- Participation aux activités : les enfants prennent part aux activités prévues, sauf motif médical ou exceptionnel.
- Chambres et matériel : les enfants doivent garder leurs affaires et les locaux propres et ordonnés.

Santé et sécurité

- Une fiche sanitaire complète est obligatoire pour chaque enfant.
- Les traitements médicaux doivent être remis aux animateurs avec ordonnance.
- Les parents seront informés immédiatement en cas d'urgence.

Objets personnels

- Les objets de valeur ne sont pas recommandés.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- L'argent de poche est limité à 10 euros par enfant il sera récupéré par l'équipe de l'APEB au début du séjour puis redonné à l'enfant lorsqu'ils seront susceptibles de pouvoir l'utiliser (sur la demi-journée visite de Biscarosse et achats souvenirs).
- Chaque enfant devra être muni d'un sac de linge sale, cela nous permettra d'éviter les pertes et de faciliter le rangement lors du départ.
- Le téléphone n'est pas autorisé durant le séjour cependant chaque enfant aura la possibilité d'appeler ces parents entre 17h et 19h.

Interdictions

- Alcool, tabac et drogues sont strictement interdits.
- Toute forme de violence ou de harcèlement est proscrite.



Sanctions

- Avertissement et rappel des règles par l'animateur.
- Entretien avec le directeur si nécessaire.
- En cas de manquement grave, exclusion temporaire ou définitive (aux frais des parents).

Assurances

- L'organisateur dispose d'une assurance responsabilité civile.
- Les familles sont invitées à vérifier leur propre couverture individuelle.

En cas de pépin :

- Pédiatre : Dr Anne-Claude Bodiou / 2 Avenue du Clair de Lune, 40600 Biscarrosse / 6km
- Centre Hospitalier d'Arcachon / Av. Jean Hameau, 33260 La Teste-de-Buch / 39km
- Centre de radiologie / 127b Av. du Marais, 40600 Biscarrosse / 8km

